

Octobre 2020

Organisation d'un évènement scientifique

Pour organiser tout type d'évènement dans les locaux de l'URCA ou à l'extérieur, les formalités qui s'imposent doivent être remplies.

Formalités administratives pour l'organisation d'un évènement scientifique :

Pour organiser un évènement dans les locaux de l'URCA, l'agent accueillant doit établir une convention d'occupation des locaux auprès du **Service logistique** et établir un bon de commande « MAIF » pour l'assurance et « Elite sécurité » pour la sécurité et la présence de vigiles (en fonction du nombre de personnes).

Formalités médiatiques pour l'organisation d'un évènement scientifique

La diffusion internet (sites web, réseaux sociaux...) est possible d'une part via le site web de l'URCA par la **Direction de la Communication** et d'autre part, via la mailing liste de la **Structure Fédérative de Recherche (SFR)** à laquelle est rattachée l'équipe ainsi que le réseau de partenaires de la **Direction du Développement** à laquelle est rattachée l'équipe.

Une diffusion papier (poster, affiche, flyer...) est également possible via les mêmes canaux. L'impression peut se faire en interne auprès de **l'Imprimerie Centrale** comme en externe.

Formalités pour la prise en charge financière :

La procédure habituelle (devis) s'applique (cf. Fiche pratique « Achat de matériel ou produit »).

Obtenir des soutiens financements et/ou administratifs :

Il est possible d'obtenir une **aide logistique** auprès du secrétariat ou du directeur de l'unité de recherche, de la **SFR** dans laquelle émerge l'unité de recherche ou encore de la **Direction du Développement** du pôle. En cas de partenaires étrangers, une **aide logistique** supplémentaire peut être demandée auprès de la **Direction des Relations Extérieures et du Développement International**.

Il est également possible de bénéficier d'un **soutien financier** auprès de la **Présidence**, de la **composante**, de **l'unité de recherche** ou encore d'un partenaire financeur (**SFR** dans laquelle émerge l'unité de recherche, **Direction du Développement**). Enfin, la **Direction du Développement** peut soutenir l'agent dans ses démarches pour **identifier un partenaire financeur extérieur**.

Contact :

- Direction de la Communication : Marie-Odette Victor
- Direction des Relations Extérieures et du Développement International : Nathalie Rau et Philippine Henry
- Direction du Développement Recherche en Santé : Aude-Marie Lepagnol-Bestel
- Imprimerie Centrale : Sébastien Corvaisier
- Service logistique du pôle santé : Alex Rodensmitt
- SFR Cap santé : Sophie Gangloff